



16, rue Church
Sherbrooke, QC
J1M 1S9
Tél : (819) 822-5692
Télé : (819) 562-3908

Assemblée générale annuelle des parents

École Saint-Antoine
Le 13 septembre 2023
19 h

PROCÈS-VERBAL

1- Accueil et présence des parents

Le président du conseil d'établissement Jean-François Hamel, souhaite la bienvenue aux parents. 35 parents sont présents. Il présente la nouvelle directrice de l'école Saint-Antoine, Édith Carrier, qui est en intérim. Elle dit un mot de bienvenue.

2- Nomination d'une secrétaire de rencontre

Eugénie Dostie-Goulet est proposée à titre de secrétaire de la rencontre par Myrienne Chailler, appuyée par Marie-Eve Rouleau.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jean-François Hamel demande à ce que le point sur le bilan de la Fondation soit devancé au point 4 afin d'accommoder le président de la Fondation qui doit quitter. L'ordre du jour est modifié en conséquence. L'ordre du jour modifié est proposé par Charlene Marion, et appuyé par Simon Roy. Il est adopté à l'unanimité.

4- Présentation du bilan annuel de la Fondation de l'école Saint-Antoine

Le président de la Fondation, Daniel Rouleau, explique le rôle de la Fondation et les dépenses directes aux élèves, comme les cours hors-école. Il rappelle que la Fondation a aussi permis de payer une bonne partie des rénovations de la cour d'école il y a quelques années. L'an dernier, près de 16 000\$ ont été dépensés pour des projets variés.

Pour 2023-2024, les dîners-pizza sont toujours prévus, de même que le KM St-Antoine. Au moins une autre activité sera confirmée à la première rencontre du CÉ. Daniel Rouleau rappelle que la Fondation a toujours besoin de bénévoles, notamment pour les dîners pizza. La première rencontre de la Fondation est prévue d'ici 2 semaines.

Daniel Rouleau en profite pour faire un petit bilan de ses 10 ans à la présidence de la Fondation. Parmi ses belles réalisations, mentionnons l'augmentation du nombre de membres, l'augmentation de l'encaisse (près de 40 000\$ aujourd'hui), les partenariats avec les marchands locaux et la participation à la rénovation de la cour d'école.

5- Suivi au procès-verbal

Concernant le point sur l'élection du parent représentant au comité de parents, il semble que ce point n'a pas à être discuté lors de l'assemblée générale.

6- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2022

Lecture et adoption du procès-verbal. Ce dernier est proposé par Jacinthe Beauregard, et appuyé par Catherine Dugay. Il est adopté à l'unanimité.

7- Présentation du personnel de l'école par la direction

La directrice par intérim de l'école présente le personnel de l'école pour l'année 2023-2024 et explique leur rôle. La plupart n'en sont pas à leur première année à Saint-Antoine.

8- Dépôt du bilan annuel du Conseil d'établissement

Il y a présentation des membres du CÉ et lecture du bilan.

Le CÉ est composé de 5 parents plus un parent substitut. Chaque année, 5 à 8 rencontres ordinaires ont lieu. Il y en a eu 6 en 2022-2023. Jean-François Hamel présente le rôle du CÉ et les grandes lignes du bilan et les thèmes abordés (ex. : Cours hors-école, Fondation, service de garde, sécurité et mesures sanitaires, fournitures scolaires, projet éducatif, grilles matières, approbation des sorties éducatives, mesures budgétaires, grilles matières, photos scolaires, relation entre l'école et la communauté, taux de réussite, calendrier...). La question du débordement de l'école était toujours un enjeu en 2022-2023. D'autres dossiers importants sont ceux du budget et du projet éducatif.

Il est rappelé que le CÉ est décisionnel pour l'école et qu'à chaque rencontre du CÉ, il y a une période allouée aux questions du public.

9- Comité de parents bénévoles

Jean-François Hamel présente le comité des parents bénévoles. Son rôle principal consiste à décorer l'école lors des fêtes, à aider pour les vaccins ou la bibliothèque, ou à s'impliquer lors de la semaine des enseignantes. Jean-François invite les parents intéressés à laisser leur nom.

10- Élections de 3 parents au Conseil d'établissement et d'un parent substitut

Mise en nomination et élection de 3 parents (mandat d'un an dans chaque cas) : un poste régulier, et deux postes de membre substitut (il pourrait y avoir un seul membre substitut). Notons que l'année prochaine, il serait important qu'un des postes en élection soit seulement pour un an afin de rétablir l'équilibre de deux membres réguliers en élection à chaque année.

Amélie Boissonneau propose que Jean-François Hamel agisse à titre de président d'élection. Martine St-Pierre appuie.

- Myrienne Chailier souhaite se présenter de nouveau

Aucune autre personne ne proposant sa candidature, Myrienne Chailier est élue par acclamation.

- Anaïs Ferret souhaite se présenter de nouveau comme membre substitut
- Martine St-Pierre se propose comme membre substitut
- Julie Morissette se propose comme membre substitut
- Sandra Houle se propose comme membre substitut

Comme il y a quatre personnes pour deux postes disponibles, il y aura élection.

- Julie Morissette est élue
- Anaïs Ferret est élue

11- Varia

Un parent pose des questions concernant le débordement de l'école. Jean-François Hamel explique le processus décisionnel au niveau du CSSRS. Concernant le projet de l'école D à Ascot, on s'attend à un redécoupage du bassin qui impliquerait que certains enfants qui devaient venir ici pourraient se rendre dans cette école. Cependant, on s'attend à ce que cela se fasse d'ici 2 à 4 ans.

Un parent demande ce qu'il en est pour l'enseignant en musique. La directrice informe les parents que le nouvel enseignant arrive demain.

12- Levée de l'assemblée

Proposée à 19h56 par Simon Roy et appuyée par Myrienne Chailier.

Jean-François Hamel
Président du Conseil d'établissement